

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 6 OCTOBRE 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 6 octobre à 20 H, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 – Présents : 15

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2008 a été approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Assistance Maîtrise d'Ouvrage DDE / Phase2

Une réunion avec la DDE a eu lieu le 24 septembre dernier au cours de laquelle un projet d'amélioration des conditions de circulation et de sécurité a été proposé.

Il comporte 4 phases :

- traversée du bourg D116
- aménagement de la VC9
- modification des flux avec signalisation à recomposer
- centre ville : commerce, tourisme, patrimoine, espaces piétons

Un plan détaillé pour l'aménagement de la D116 a été réalisé par la DDE mais non chiffré à ce jour.

Ceci fera l'objet d'une prochaine rencontre avec la DDE d'ici un mois.

Il est évident que ces travaux proposés au Conseil Municipal ne pourront se faire que par tranches vu l'importance du projet.

.

2) Local Technique

D'ici 2 semaines, les travaux devraient être terminés.

Afin de le faire découvrir à l'ensemble des habitants, M. le Maire propose une matinée « portes ouvertes », le samedi 25 octobre 2008 entre 10H et 13H agrémenté du verre de l'amitié.

Accord unanime

3) Bail Local Distillerie

Du fait du proche déménagement vers le nouveau local technique, il n'est plus besoin d'utiliser l'atelier municipal actuel loué pour un montant de 300 Euros par mois. Par conséquent, il est proposé la résiliation du Bail au 31 décembre 2008.

Accord unanime

4) Lotissement Le Pilon.

Un panneau publicitaire de dimensions 2 x 1,50 a été posé le 24 septembre dernier. La Mairie a reçu depuis cette installation, plusieurs demandes de renseignements.

A ce jour, 2 compromis de vente ont été signés, il reste donc 6 terrains à céder.

5) Réunion du SPANC (service public d'assainissement non collectif)

La commune a délégué le Syndicat des Ponts Sollières pour prendre contact avec une entreprise qui vérifiera les installations des maisons non raccordées au réseau d'assainissement collectif. A JARNIOUX, il reste principalement le secteur du Bois de la Gorge, avec 9 maisons dont le raccordement futur est prévu pour 2010. Pour les maisons de la vallée du Morgon, le syndicat va étudier la possibilité de raccordement sur le réseau existant sur Lacenas et Cogny.

Une réunion est prévue avec les propriétaires de maisons concernées samedi 18 octobre 2008 en mairie.

6) Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre.

Deux bâtiments publics étaient ouverts cette année (en plus du Château) :

- l'Eglise ouverte 2 demi-journées a accueilli 120 personnes.
- la Chapelle Ste Catherine ouverte les 4 demi-journées a reçu 248 personnes.

7) Habilitation du Maire pour action en justice..

La commune est assignée au Tribunal Administratif par M. LEDOUX, habitant JARNIOUX, suite au refus des Bâtiments de France et de la DDE d'accorder une autorisation de travaux sur le toit de son habitation.

M. le Maire demande au Conseil de l'autoriser à défendre la commune, en mandatant un avocat, maître BROCHETON.

Le Conseil accorde cette autorisation à l'unanimité

8) Réunion du Syndicat des Eaux

Simple rappel pour les conseillers concernés que la prochaine réunion du Syndicat se tient en Mairie de JARNIOUX, le mercredi 8 octobre 2008.

9) Commémoration du 11 Novembre

La cérémonie sera suivie comme de coutume par un vin d'honneur où les Jarnioussiens sont conviés.

Informations diverses.

1) EDF a annoncé par courrier, la possibilité de coupures dans le village, pour cause de réparations, mercredi après-midi 8 octobre entre 13 h 30 et 16 h 30

2) Franck Roman confirme la tenue de la réunion des Associations, avec notation du calendrier des manifestations, jeudi 16 octobre à 20 heures à la Mairie.

3) D. LE GOFF et B. GOUTTENOIRE présentent une estimation financière avec devis d'artisans pour le projet de réfection de sanitaires dans la maison communale. Le montant estimé est de 8619 Euros TTC, à réaliser sans doute en 2009. Cette proposition sera étudiée ultérieurement.

4) La commission sociale, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes des Pays du BOIS D'OINGT va prochainement distribuer, par l'intermédiaire de la commune, à tous les habitants concernés, un questionnaire sur les besoins de garde d'enfants avec projection à 5 ans. Les réponses seront à remettre pour le 15/11/08 et le dépouillement fera l'objet d'une réunion au BOIS D'OINGT le 10/12/2008.

Rappel de deux réunions où sont conviés les responsables de commissions :

- CCAS : Journée des Personnes Agées le 23 Octobre à CHATILLON D'AZERGUES.
- Tourisme : le 21 Octobre à ST ROMAIN DE POPEY

Prochaine réunion du Conseil Municipal, Lundi 3 Novembre à 20 h 00

Fin de la séance à 22 h 15